

ABONNEMENT.

Saumur. 36 fr.
Poste: 35 fr.
Paris. 35 fr.
Poste: 34 fr.

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne: 30 c.
Réclames: 30
Faits divers: 75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 13 JUILLET

BULLETIN

Les républicains forment beaucoup moins
un parti politique qu'une secte antireligieuse.
Leur but n'est pas tant de fonder, en France,
un régime politique nouveau que de détruire l'Eglise,
d'extirper les croyances chrétiennes du cœur des populations.

Chaque jour, chaque incident en font jaillir la preuve.

Sur cet article, le seul fondamental à leurs yeux,
ils se trouvent tous d'accord; M. Clotius Hugues,
M. Spuller, M. Clémenceau, M. de Freycinet, etc.,
marchent ensemble comme un seul homme.

Le zèle tapageur dont les républicains ont fait
et font encore parade en faveur de l'enseignement
primaire, n'a pas d'autre but. Au fond,
ils se soucient de l'instruction populaire
comme d'une figue. Ils n'en parlent que parce
qu'ils en veulent faire un moyen de propagande
de la libre-pensée.

On n'a pas oublié que la Ligue d'enseignement
a été fondée, soutenue, développée par la franc-maçonnerie.

La discussion qui s'est élevée l'autre jour à la
Chambre, d'une manière imprévue, à propos
de l'emprunt de 5 millions projeté par la
municipalité républicaine de Lille, pour faire
la guerre à l'enseignement libre, a donné lieu
à une manifestation libre-penseuse qui ne doit
être perdue pour personne.

S'il est une ville où l'enseignement libre est
florissant, c'est, à coup sûr, celle de Lille.
L'état de choses actuel suffit à tous les besoins.
Personne ne peut le contester sérieusement.
On ne l'a pas essayé d'ailleurs; c'est à d'autres
arguments que l'on a recouru pour justifier le
projet d'emprunt. Qu'a dit, en effet, M. Clémenceau
dans ce but: qu'il fallait user de tous les moyens possibles
pour réduire, éteindre, s'il se pouvait, l'en-

seignement chrétien, parce que, dans les écoles
congréganistes, on enseigne la religion aux enfants:
on les y abêtit, selon son expression. — expression
calculée, bien entendu, pour rappeler la faveur
des faubourgs à M. Clémenceau; l'orateur a d'ailleurs
cité un des points de l'enseignement chrétien
qui contribuent à cet « abêtissement », c'est qu'on
« apprend aux enfants que le monde a été fait en six jours ».

M. Clémenceau ne pouvait pas choisir un meilleur
exemple que le dogme de la création pour manifester
la guerre déclarée par les républicains à toute
notion religieuse. Il a d'ailleurs proclamé l'accord
unanime sur ce point de TOUS les républicains.
Pas un seul en effet n'a protesté, même dans les
rangs des modérés, même parmi les amis de
M. Ribot. Tous conviennent que la République
est inconciliable avec toute religion; que quiconque
croit en Dieu est, qu'il le sache ou qu'il l'ignore,
un ennemi de la République et qu'il sera traité
comme tel par les républicains.

Personne, même parmi les esprits les plus portés
à la conciliation, ne doit donc se tromper.
A ce point de vue, les déclarations grossières
de M. Clémenceau sont d'autant plus importantes
à recueillir que les feuilles opportunistes
couvrent d'éloges le député de Montmartre;
la République française s'écrie:

« Ah! si M. Clémenceau voulait; si, au lieu
de s'amuser à jeter par terre tous les gouvernements
républicains, comme il le fait depuis dix ans
avec l'allégresse d'un jeune faubourien qui joue
aux quilles, il consentait à servir cette République
sérieusement, comme il l'aime, ah! mes chers
concitoyens, que les choses iraient mieux,
et que la gloire de M. Clémenceau aurait donc
une plus belle mine! Il a été parfait hier.
PARFAIT DE VERVE, DE CONCISION ET DE NETTETE. »

Le parti républicain se montre ce qu'il est
réellement. Que par leur faiblesse, ou par celle
de leurs chefs, les conservateurs les laissent
encore maîtres absolus du pouvoir

et c'en sera fait, non pas de la religion qui a
les promesses éternelles, de la religion qui se
rajeunit dans les persécutions, mais de la France
elle-même, livrée sans contrepoids à un parti
qui cherche un moyen de puissance dans l'appel
aux passions les plus grossières et qui, en dernière
analyse, fait la guerre à la civilisation.

Ce que seront les générations élevées dans
l'athéisme, auxquelles on enseignera, comme
autant de vérités scientifiques, que l'âme n'existe
pas, qu'il n'y a point de distinction entre le bien
et le mal, partant point de conscience, il est facile
de le comprendre. Ce serait quelque chose de pis
que l'état sauvage; ce serait l'abrutissement universel.
C'est à cet extrême degré de la décadence
intellectuelle et morale que nous conduira, si les
conservateurs ne l'en empêchent, la secte qui a
pris, pour les besoins de la circonstance, le nom
de parti républicain, et qui a réduit tout son
programme à la guerre contre la religion et la morale
chrétienne. J. Bourgeois.

Radicaux et opportunistes, au fur et à mesure
que l'heure des élections approche, se sentent
saisis par une peur instinctive.

Sur quatre-vingts élections qui viennent de se
faire depuis quelques semaines, les conservateurs
ont gagné plus des deux tiers des sièges.

Une grande bouffée d'honnêteté et de bon sens,
suivant l'heureuse expression du conférencier
de Romans, pénètre chez nous.

Le pays se lasse des intolérances jacobines,
du gaspillage de nos ressources financières,
de l'incapacité et des folies de nos gouvernants
dans la direction de nos affaires extérieures.

Ce réveil national s'accroît; nul n'ignore
avec quelle rapidité s'opère, dans l'esprit français,
un changement d'opinion. L'impopularité succède
brusquement à la popularité la plus accréditée.

Il ne faudrait pas toutefois nous bercer de
l'illusion que les divisions entre les frac-

tions républicaines vont considérablement faciliter
notre tâche aux prochaines élections.

Divisés après le succès, en désaccord sur les
moyens de gouvernement comme sur les principes
politiques, radicaux et opportunistes, membres
de la gauche modérée et des gauches avancées,
sauront se réunir, se grouper, s'allier sur le terrain
des intérêts électoraux du parti républicain.

Plus le danger leur apparaît menaçant, plus
ils auront à redouter le réveil de l'esprit national,
à craindre les succès des listes conservatrices,
plus ils oublieront leurs dissentiments et feront
faire instantanément leurs rancunes.

Les nouvelles alarmantes de l'Annam et de
Madagascar ont eu pour résultat de faire manquer
« le coup des élections », ajourner le projet
d'escamotage électoral. Mais elles ont aussi décidé
les groupes opportunistes et radicaux à opérer
un rapprochement, alors qu'une rupture éclatante
était pendante.

Ainsi la commission du comité de Balyonne
s'est empressée de terminer son travail, avec
l'espoir d'aboutir à une entente agréable même
aux dissidents du centre-gauche. On leur a fait
des avances et des promesses!

Les opportunistes offrent à leurs rivaux du
radicalisme, de leur céder une part du gâteau
électoral dans les départements où ils se croient
assurés de la majorité, à la condition d'obtenir
des radicaux pour les candidats opportunistes,
une part proportionnelle dans les départements
qui obéissent à la direction du radicalisme.

Les promoteurs de la scandaleuse candidature
Thibaudin s'empressent de le retirer; le conseiller
d'Etat Gougard, ancien membre du « grand
ministère », renonce à se présenter dans le Var,
en tête de la liste opportuniste. Système des
compensations!

Dans le but d'obtenir un accord dans cette
distribution de sièges, M. Clémenceau va
entreprendre une tournée dans les départements
méridionaux où le parti radical est de taille
à lutter avec les opportunistes.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La FEMME du RENÉGAT

PAR NELLY LIEUTIER

PREMIÈRE PARTIE

III. — LE MARIAGE

Le lendemain matin, dès son arrivée, Lucien
écrivit quelques mots à M. Dorny pour le prévenir
de son retour et lui parler de ses espérances;
il n'obtint qu'une chose: ce fut de lui annoncer
la ruine de son père. Peut-être M. Dorny le savait-il;
mais, dans le doute, Lucien trouvait plus prudent
de n'en rien dire, craignant de voir échapper la
riche dot et plus tard la fortune de l'héritière
qu'il convoitait. Il se promit donc d'éluder cette
question, sans se préoccuper des conséquences
qu'elle pouvait entraîner.

De grands changements s'étaient produits
dans la santé du père de Clémence; frappé au cœur
par la nouvelle de la mort de son ami, M. Dorny,
déjà triste et abattu, avait vu dans ce départ
une annonce lugubre pour lui-même, et il hâta de tous

ses vœux l'arrivée de Lucien, qu'il regardait
comme son sauveur et celui de sa fille.

La lettre de son futur gendre fut donc
accueillie par lui avec une joie indescriptible,
et ses mains tremblantes la mirent dans celles
de Clémence, en l'invitant à la lire.

La jeune fille devint très-rouge et elle regarda
son père avec un embarras manifeste.

— Est-ce que ce mariage ne te fait plus le même
plaisir que le premier jour où je t'en ai parlé?
demanda M. Dorny avec inquiétude.

— Oui et non, mon père, répondit la jeune
fille. Oui, parce que je sais que tu ne veux que
mon bonheur et que, certainement, je serai
heureuse avec le mari que tu m'as choisi; non,
parce que je sais aujourd'hui ce qu'est M. Sauvatre,
c'est-à-dire un homme instruit, élégant, aux
grandes et belles manières, et que je ne suis, moi,
qu'une pauvre et ignorante petite fille indigne
de lui, et que je ne pourrai, j'en suis sûre,
obtenir son affection.

M. Dorny regarda sa fille avec stupéfaction.

— Où as-tu pris toutes ces belles idées-là?
lui demanda-t-il.

— Dans mon désir de plaire au mari que tu
me donnes, et dans ma crainte de ne pas réussir,
père. Voyons, continua Clémence en se posant
résolument devant M. Dorny, sois bien franc
avec moi, et dis-moi si je suis folle?

Cette question, tout à fait déconcertante,
amena un sourire sur les lèvres du père.

Il regarda sa fille avec une attention et un
examen, qu'il n'avait peut-être jamais apportés
dans les rares entrevues qu'il avait eues avec elle,
Clémence ayant toujours été élevée loin de lui.

— Mais, tu m'embarrasses énormément, mon
enfant, répondit-il après un instant d'hésitation;
un père est le plus mauvais de tous les juges en
semblable question; pour lui, sa fille est toujours
la plus belle.

— Oui, mais suppose que tu n'es pas mon
père, que je suis une étrangère et que tu me vois
pour la première fois. Voyons, que penserais-tu
de moi?

— Que tu es une excellente enfant, qui pourra
devenir plus tard une charmante femme; mais
que, pour le moment, on ne peut te juger encore.
Ne te tourmente donc pas, reste ce que tu es,
une bonne et excellente fille, et sois sûre que tu
seras ainsi aimée de tout le monde, même de ton futur.

Evidemment cette réponse ne satisfaisait pas
Clémence. Elle courut devant une glace, qu'elle
espérait trouver plus flatteuse et plus explicite
que son père, mais elle se laissa choir, à demi
déconcertée, sur le fauteuil qu'elle venait de quitter.

— Allons, dit-elle, il faut en prendre mon
parti! Je suis frêle, pâle, maigre; j'ai la peau brune,
et le cou si mince que l'on dirait le poignet de

Toinou; décidément M. Sauvatre n'a pas de
chance d'épouser une petite laideron comme moi,
et je serai bien heureuse si, après m'avoir vue,
il ne fuit pas aux antipodes.

— Petite folle, reprit M. Dorny, va t'habiller,
et, malgré ta mauvaise humeur et ta sévérité
contre toi-même, fais-toi la plus belle possible
pour captiver ton futur.

Clémence essuya une larme qui perlait
aux bords de ses yeux bruns, et elle s'esquiva,
en envoyant de la main un baiser à son père.

Elle avait à peine terminé les légers préparatifs
qu'elle jugeait indispensables à sa présentation,
lorsque l'on vint la prévenir, de la part de son
père, qu'il la priait de descendre tout de suite
au salon.

Le moment terrible et décisif était arrivé.

Comme le soldat qui ne peut reculer et se jette
tête baissée dans la mêlée où il doit rencontrer
la mort, la jeune fille, sans se donner le temps
de réfléchir davantage et de regarder en arrière,
se hâta de suivre Toinou, dont l'admiration
bruyante lui donnait le vertige, et e le arriva à la
porte du salon avant même d'y être attendu.

M. Sauvatre y était avec son père. Les deux
hommes causaient et ne s'aperçurent pas d'abord
de la présence de la nouvelle venue.

Elle en profita pour examiner à loisir, pendant
un instant, ce Lucien d'autrefois, dont elle avait

Nous voilà bien, à la veille d'une « em-brassade fraternelle. »

Ne la déplorons pas. Il faut que le parti républicain se montre uni, compact, solidaire, pour que le pays puisse faire retomber avec raison, en dépit des subtilités et des intrigues des groupes, la responsabilité tout entière des fautes et des folies du gouvernement républicain, sur tous ces compli-cés coalisés.

Les réserves timorées et les pusillanimités du centre gauche, les mesquineries et les arguties des indépendants comme l'opposition aussi factice que bruyante de l'extrême gauche, ne doivent pas plus trouver grâce, aux yeux du pays, que les graves fautes de l'opportunisme.

Les souffrances, les misères, les ruines dont nous sommes victimes ont pour cause première la politique républicaine; donc, toutes les plaintes, les lamentations, les ré-primandes doivent atteindre le parti répu-blicain qui a trahi ses promesses de nous assurer, en échange du pouvoir, paix et prospérité.

Le programme républicain qui avait triomphé aux dernières élections générales a fait un mal immense à la France; il faut énergiquement répudier les hommes qui vont arborer de nouveau ce programme né-faste.

Assez de fautes! Assez de gaspillages! Assez de misères! Assez de ruines!

EDMOND ROBERT.

### LE SEPTIÈME ENFANT.

Tout n'est que contradiction dans les idées de messieurs nos démocrates.

La loi sur le septième enfant élevé aux frais de l'Etat ne nous semblait pas mau-vaïse.

On dit que la population diminue; il est bon d'encourager les familles qui ne crai-gnent pas d'avoir plusieurs enfants.

Mais voilà où nous ne comprenons plus nos démocrates: ministre, commission, rapporteur et Chambre disent que les fa-milles notoirement riches seront exclues du bénéfice de la loi.

D'abord, cette conclusion est contraire aux principes de l'égalité.

N'est-ce pas au nom de l'égalité et pour n'humilier personne que les députés riches sont contraints de prendre leur indemnité?

Et n'est-ce pas par pure abnégation que l'honorable M. Grévy consent à toucher une dotation dont ses goûts modestes ne lui per-mettent pas de dépenser même la dixième partie?

D'autre part, les démocrates ne songent donc pas que pousser les riches à multiplier le nombre de leurs enfants, c'est provoquer la division des fortunes, but absolument démocratique.

Et, si la loi est votée, comment établira-t-on la classe des familles notoirement ri-ches?

Faut-il avoir un million? Cent mille francs suffisent-ils?

Un agriculteur qui prospère notoirement en travaillant lui-même ses terres avec ses

sept garçons, sera-t-il compté parmi les ri-ches ou parmi les pauvres?

Vous me direz que cela dépendra sans doute de sa conduite électorale...

Je ne suis pas éloigné de penser comme vous, et, toute réflexion faite, j'estime que la loi n'est pas seulement absurde à cause de ses réserves, mais qu'elle tend à être immorale par l'usage qui en sera fait.

### Chronique générale.

M. Henri Germain a terminé samedi son réquisitoire écrasant pour le gouvernement de la République. Ce député de la gauche a démontré que le budget de 1885 se sol-dera fatalement par un déficit de 600 mil-lions.

M. Germain estime et démontre que, de-puis 1876, c'est-à-dire depuis que le parti ré-publi-cain a pris en mains la gestion de nos finances, en ayant soin d'exclure tout mem-bre de la droite afin qu'aucun contrôle effec-tif ne fut exercé — le déficit des budgets des neuf années dépasse UN MILLIARD!

Le ministre de la guerre a reçu trois dépê-ches du général de Courcy.

La première renferme des renseignements et des demandes de personnel et de matériel de la marine;

La seconde, la liste des récompenses de-mandées.

La troisième a trait à l'arrivée à Hué des renforts demandés au Tonkin.

Le bataillon de chasseurs à pied, arrivé au complet, forme avec le 3<sup>e</sup> zouaves un ré-giment qui garde la citadelle.

Quelques bandes de pillards sont signalées dans les environs de la ville.

On a trouvé un nouveau trésor.

Les zouaves gardent environ 40 millions.

Le roi est arrivé à Quang, prisonnier de Thu-Yet.

La reine-mère, les oncles du roi et les princes de la famille royale demandent à re-venir avec nombre de mandarins.

### POLITIQUE COLONIALE.

M. Henry Maret résume spirituellement dans le *Radical* la question tonkinoise:

« S'il est une chose incertaine, et que nul ne peut démentir, c'est que jusqu'à ce jour l'expédition du Tonkin nous a coûté trois cent trente millions, sans compter le maté-riel perdu qu'il faudra refaire au plus vite, ce qui double la dépense. Il est hors de doute qu'elle nous coûtera bien davantage, car toutes nos colonies sont à notre charge et, celle-ci étant de beaucoup la plus mau-vaïse, il faut être absolument aliéné pour supposer qu'elle nous rapportera jamais un sou.

» C'est ce placement avantageux de capi-taux que M. Ferry appelait le placement du bon père de famille. Quand un bon père de famille place son argent dans la Société des mines de la Butte-aux-Cailles, il opère com-

me M. Ferry. Dans ce cas-là, ses enfants le font soigneusement interdire. Et cependant il ne fait que perdre ce qu'il possède, tandis que le gouvernement ferryste a perdu l'ar-gent des autres. Ce qui est peut-être moins bête, mais ce qui est infiniment plus coupable. »

Jadis on se tirait d'affaire en disant que la France était assez riche pour payer sa gloire. Aujourd'hui, ils ne se trouvent plus assez riches pour payer les aventures républicaines.

### UNE JOLIE VESTE.

Le conseil municipal, et en particulier M. Aristide Rey, le grand organisateur des ba-taillons scolaires, viennent de remporter ce qu'il est convenu d'appeler « une jolie veste ».

Le collège Rollin relevant en partie du conseil municipal, le citoyen Aristide Rey s'était mis dans la tête d'obliger le directeur de cet établissement à y créer un bataillon scolaire.

Le directeur en référé aux parents, des-quels il fallait obtenir le consentement avant tout.

Or, savez-vous, sur douze cents élèves qui s'asseoient sur les bancs du collège Rollin, combien de pères de famille ont ac-quiescé?

Trois!

Tous les autres ont catégoriquement re-fusé.

Ce que M. Rey doit faire une tête!

On sait que les bataillons scolaires occu-peront une place d'honneur dans le défilé révolutionnaire du 14 juillet.

Ils méritaient bien cette distinction.

Les 25 bataillons scolaires de Paris coûtent aux braves contribuables de la capitale un million de première mise et 300.000 fr. de dépenses annuelles. Comme on voit bien que cet argent ne sort pas des poches des Aristide Rey, Vaillant et consort!

On se rappelle ce mot d'un jeune drôle figurant dans ces bataillons. Il était, avec sa mine fûtée, appuyé sur son fusil encore vierge, Dieu merci! Un passant lui dit: « Voici une arme qui fera, un jour, mer-veille contre l'ennemi prussien. » Le gamin de répondre: « J'aimerais mieux m'en ser-vir contre un curé. »

On voit que les bataillons scolaires ont tous les droits possibles à nos sympathies et à notre admiration.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 11 juillet.

Les Consolidés anglais montent à 100 1/16 et ce-pendant le budget anglais est en déficit de près de 100 millions. Comment se fait-il que la rente fran-çaise soit si loin du pair? L'Angleterre n'est-elle pas toujours à la veille d'une guerre dont nul ne peut prévoir l'issue? N'a-t-elle pas à l'intérieur des difficultés à vaincre auprès desquelles les nôtres ne sont que des enfantillages.

Les rentes françaises ont une bonne fermeté: le 3 0/0 est à 81.10, le 4 1/2 à 110.30, l'amortissable à 82.70.

L'action du Crédit Foncier de France se met en

route vers des cours plus élevés. Les obligations ont un marché très-actif. La petite épargne de-mande les Foncières Nouvelles libérées de 40 fr. et a deux titres et douze tirages par an. La Société Générale cote ferme 462.50. L'obligation Est-Algérien est demandée à 331 fr. qui se font à Londres permettent de prévoir une re-prise. La Banque d'Escompte ne bouge pas. L'Italien 5 0/0 reprend sa bonne allure et cote 95.55. Les Méridionaux italiens sont très-demandés. Les actions de chemins de fer sont fermes: Nord, 1,610; Orléans, 1,342.50.

### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

#### LOTÉRIE DE NICE.

Le n° 3,570,878 de la loterie de Nice gagne 50,000 francs.

Les n° 5,518,278 et 5,209,058 gagnent chacun 10,000 francs.

Les n° 2,545,289 et 3,008,590 gagnent chacun 5,000 francs.

Les n° 3,692,391, 3,522,439, 3,052,017, 567,073, 597,864, 1,497,014, 619,201, 1,589,410, 3,568,408 et 4,508,784 gagnent chacun 1,000 francs.

Dans sa séance de samedi, le Sénat a adopté le projet tendant à accorder une médaille commémorative aux soldats ayant pris part à l'expédition du Tonkin.

#### LES CONGRES DU 14 JUILLET.

A l'occasion du 14 juillet, il y aura congrès dans les lycées, collèges et écoles normales ainsi qu'il suit:

Sortie mardi 14 juillet, à 8 heures du ma-tin.

Rentrée mercredi 15 juillet, à 1 heure l'après-midi.

#### L'UNIFICATION DES RETRAITES.

La commission de l'unification des retrai-tes des sous-officiers et soldats a reçu les documents qu'on s'était engagé à lui com-muniquer.

Le ministre des finances estime que l'un-ification des retraites entraînerait une dé-pense annuelle de 20 millions, tandis que la commission évalue ces annuités à 8 mil-lions seulement.

En d'autres termes, le ministre des finan-ces et la commission ne sont pas d'accord entre eux!

Toujours le même manège!

La politique actuelle ne peut aboutir c'est le néant.

Non-seulement elle est impuissante, mais qu'il s'agit d'une réforme importante, elle ne peut même réparer l'injustice gra-vante dont souffre et se plaint à juste titre depuis deux ans et plus, la catégorie des soldats et sous-officiers n'ayant pas bénéficié de la loi de 1884!

Ah! s'il s'agissait de faire une pen-sion

gardé un si mystérieux et chaste souvenir.

Comme il avait changé!

Quand elle avait six ans, et lui dix-sept, il avait encore quelque chose de jeune et d'enfantin, qui attirait vers lui la petite fille; mais aujourd'hui, il lui faisait peur. Ses traits accentués, sa haute taille, son air dominateur, ne lui imposaient qu'une admiration qui ressemblait presque à de la terreur.

C'était évidemment un être supérieur devant lequel elle se trouverait si petite, qu'il suffirait à Lucien de faire un pas pour l'écraser.

On était à la fin de juin 1870, et déjà des bruits de guerre avec la Prusse commençaient à semer l'inquiétude dans certains esprits. Il était impos-sible à deux hommes, que le même sentiment patrio-tique semblait animer, de ne pas se lancer un peu dans une de ces conversations semi politiques, qui font quelquefois oublier que l'on s'est réuni dans un autre but.

Clémence, à qui ces entretiens n'étaient point familiers, écoutait avec une admiration profonde les expressions d'un patriotisme ardent et élevé employées par son fiancé, auquel elle prêtait, dès cet instant, toutes les vertus dont elle avait lu quelquefois l'histoire.

Elle aurait voulu rester toujours là, ainsi, à l'admirer, sans qu'il pût la juger à son tour.

Mais un mouvement et une phrase de M. Dorny la rappellèrent bientôt au sentiment de sa situation.

— Je ne comprends vraiment pas le retard de ma fille à venir auprès de nous, dit-il en se tour-nant tout à coup du côté par lequel Clémence devait arriver.

Les yeux du jeune homme suivirent le regard du père, et ils aperçurent alors la curieuse enfant, dont la rougeur et l'embarras amenèrent un sou-rire ironique sur les lèvres de Lucien.

Elle était bien, elle aussi, ce qu'il s'était figuré; une petite fille naïve, qui ne pouvait être pour quelque chose dans sa vie, et dont il se débarras-serait aussitôt que cela lui serait possible.

Mais, en attendant, il fallait compter avec l'aff-fection et la clairvoyance paternelles.

Lucien se leva précipitamment et s'avança vers la jeune fille.

— Suis-je si loin de votre souvenir, lui dit-il gracieusement, que nous ayons besoin d'être pré-sentés l'un à l'autre? Ne vous souvient-il plus de nos jeux d'enfants et du temps où vous m'appeliez votre petit mari?

— Je m'en souviens, répondit Clémence avec embarras; mais alors, c'était pour plaisanter, et aujourd'hui....

— Aujourd'hui, ma chère enfant, se bâta d'in-tervenir M. Dorny, tu vas retrouver dans le compa-gnon de ton enfance, l'ami sincère sur lequel tu pourras t'appuyer quand ton vieux père ne sera plus là pour t'aimer et te guider dans la vie.

Lucien, ajouta-t-il en se tournant vers le jeune homme, en lui tendant paternellement la main, j'ai même à ce sujet une demande à vous adres-ser.

— Il n'est pas un de vos désirs qui ne soit un ordre pour moi, répondit avec empressement M. Sauvatre.

— Je voudrais que rien ne retardât plus votre mariage; vous aimant depuis longtemps comme mon fils, sûr de votre consentement et de celui de Clémence, j'avais, comme votre père l'avait fait lui-même, pris depuis longtemps des dispositions pour que rien ne pût le retarder, lorsque ma fille et vous auriez refait connaissance.

— Je sais tout cela, monsieur, reprit le jeune homme.

— Eh bien, mes enfants, accordez à ma ten-dresse et à ma sollicitude ce que je n'oserais exiger de votre obéissance à mes ordres; faites que ce mariage, que je désire tant, soit accompli dans les limites les plus restreintes qu'il soit possible. — Y consentez-vous? demanda M. Dorny en se tournant vers Clémence.

La jeune fille leva un regard timide sur son fiancé. L'air froid et impassible de M. Sauvatre lui fit peur.

— Oh! il ne m'aimera jamais! fut-elle près de s'écrier.

Mais, pensant à la douleur qu'elle causerait à

son père si elle refusait ce mari, choisit par lui, qu'elle regardait elle-même comme un être supérieur à elle, elle répondit d'une voix basse et presque tremblante:

— Moi, mon père; mais je n'ai pas de ma-volonté que la tiienne.

— Eh bien, tout peut être prêt dans peu de jours, reprit le vieillard, et je voudrais, dans un état de santé où je me trouve, pouvoir les raccom-oder encore pour hâter le moment de votre union. Demain, nous signerons votre contrat de mariage, qui assure à ma fille toute ma fortune, et les titres vous seront remis le jour même de la cé-lébration, mon cher fils. Clémence est assez jeune pour que je ne me préoccupe pas de la fortune que vous a laissée votre père, et je serais prêt à porter un échec à votre patrimoine; mais vous aurez tout le temps de songer à les réparer dans votre mariage.

Lucien balbutia quelques paroles, et regarda M. Dorny coups court avec une bonté paternelle.

— Ne nous occupons pas de cela en ce mo-ment, ajouta-t-il; il est impossible que vous n'ayez eu le loisir d'éclaircir toutes ces questions et elles ne peuvent avoir aucune influence sur la décision quant à votre mariage.

(A suivre.)

nationale à la veuve de Margue, à une vic-  
time du 2 Décembre, ou à un communard  
comme Urbain, on irait plus vite en besogne  
et nos députés se montreraient plus géné-  
reux et plus pressés !  
D'après le calcul qui a été fait, l'extinction  
des sous-officiers et soldats, qui se trouvent  
dans ce cas particulier, sera à peu près com-  
plète d'ici à douze ans.

Les lenteurs du gouvernement n'ont peut-  
être d'autre but que de laisser à la mort le  
temps de faire l'unification demandée !

Qui soit ?  
Quoi qu'il en soit, à l'heure actuelle, la  
commission chargée M. Georges Roche de  
rechercher dans les états du ministère le nom-  
bre exact des sous-officiers et soldats qui se-  
raient appelés à bénéficier de l'unification.  
Le gouvernement en est là. Il n'a pas en-  
core eu le temps de calculer le nombre exact  
des sous-officiers et soldats qui seront appe-  
lés à bénéficier de l'unification.  
C'est édifiant ! (Indépendant.)

### Théâtre de Saumur.

Dimanche prochain, 19 juillet, représen-  
tation de M<sup>me</sup> Favart, sociétaire de la Co-  
médie-Française.

Le spectacle sera ainsi composé :  
1<sup>o</sup> *Un Crâne sous une tempête*, comédie en  
un acte ;  
2<sup>o</sup> *Henriette Maréchal*, pièce en 3 actes,  
de M. J. Ed. et J. de Goncourt.

« C'est là vraiment une œuvre saine,  
forte et touchante qui ravit les honnêtes  
gens et donne aux plus sceptiques une  
profonde émotion. Son triomphe honore  
à la fois les auteurs qui l'ont conçue,  
développée, menée à bien, et la direction  
qui l'a accueillie et avait fondé sur elle  
des espérances justifiées par l'ovation  
unanime d'un public électrisé ! »

Ces quelques lignes, écrites le lendemain  
de la première représentation par un de  
nos grands écrivains, sur une œuvre d'où  
se dégage une profonde et irrésistible émo-  
tion, nous dispense de tout commentaire.

C'est M<sup>me</sup> Favart qui a obtenu le privilège  
de représenter cet ouvrage en tournée ; elle  
l'est entourée des premiers sujets de l'O-  
déon ; citons M<sup>lle</sup> Castelli et Augé, M. M.  
Amaury, Prad, d'Orsay, Monvel, Rispal,  
etc.

M<sup>me</sup> Favart jouera le rôle de M<sup>me</sup> Maré-  
chal. Nous ne pouvons résister au désir de  
citer une lettre que notre grand et regretté  
poète lui adressait le lendemain d'une de  
ses belles créations à la Comédie-Française ;  
ces quelques lignes sont absolument inédites,  
et nous en donnons la primeur à nos  
lecteurs :

*Hauteville house, 16 février.*  
« Vous êtes victorieuse ; vous avez été  
grande, belle, pathétique ; c'est le cri  
unanime de Paris. Le triomphe est à  
vous, Madame, la pièce est aux nues (grâce  
à vous) et l'auteur est à vos pieds.  
» Victor Hugo. »

### Ecole de Tir du 3<sup>e</sup> bataillon du 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Di-huitième séance le 12 juillet 1885.  
Revolver 1873, à 30 mètres.  
Tireurs..... 14  
Balles tirées..... 84  
Balles mises..... 23  
Nombre de points..... 35  
Résultat : 27.38 p. 0/0.

1<sup>er</sup> prix, une médaille bronze, avec di-  
plôme : M. Pelou, sous-lieutenant au 9<sup>e</sup>  
territorial du génie.  
2<sup>e</sup> prix, une épingle-insigne en vermeil :  
M. Roland, sous-lieutenant de réserve au  
30<sup>e</sup> chasseurs à cheval.  
3<sup>e</sup> prix, une épingle-insigne en argent :  
M. Destre, soldat des services auxiliaires.

Fusil Gras, à 300 mètres.  
Tireurs..... 13  
Balles tirées..... 78  
Balles mises..... 44  
Nombre de points..... 52  
Résultat : 56.41 p. 0/0.

1<sup>er</sup> prix, une épingle-insigne en vermeil :  
M. Davy, jeune soldat de l'année.  
2<sup>e</sup> prix, une paire de suspension, avec  
diplôme : M. Doussain, capitaine au 70<sup>e</sup>  
territoriale d'infanterie.

La séance de tir réduit portée au tableau

de service pour le 19 juillet est supprimée.  
19<sup>e</sup> séance, le dimanche 26 juillet 1885,  
à 2 heures du soir, au champ de tir de  
Terrefort.

Fusil Gras, à 400 mètres.  
Le Capitaine-Président,  
G. DOUSSAIN.

### L'AFFAIRE DE SOULANGER.

Les jeunes gens condamnés à la prison  
par le tribunal de Saumur, pour l'affaire du  
cimetièr, ont fait appel de ce jugement  
devant la Cour d'Angers.  
L'affaire viendra le 23 juillet courant.

### FONTEVRAULT.

Le nouveau directeur de la maison cen-  
trale, M. Mercherz, appelé à la direction de  
cet établissement et de la 23<sup>e</sup> circonscrip-  
tion pénitentiaire, vient d'arriver à Fonte-  
vrault.

M. Le Gouest, le précédent directeur, est  
admis à la retraite.

### DOUÉ-LA-FONTAINE.

Un arrêté de M. le préfet de Maine-et-  
Loire, en date du 7 juillet, suspend pour  
deux mois la subdivision de sapeurs-pom-  
piers de Doué.

Cette mesure est motivée par le refus par  
les pompiers de reconnaître leur capitaine,  
M. Puysegur, et une réunion des mêmes  
pompiers, sans autorisation préalable, pour  
assister en corps au service funèbre de leur  
ancien capitaine, M. Guionis.

Comme M. Puysegur est un excellent  
républicain, la *Petite France* approuve de  
toutes ses forces la décision préfectorale.

Nous avons, il y a quelque temps, raconté  
les tribulations de M. Puysegur, que l'on  
voulait imposer comme capitaine aux pom-  
piers de Doué.

Nos lecteurs se rappellent, dit la *Petite  
France*, la mort mystérieuse d'un vieillard,  
survenue, il y a déjà quelques mois, aux  
environs de Saumur. La victime avait été  
dépouillée de sa sacoche renfermant plu-  
sieurs milliers de francs.

Toutes les recherches pour découvrir  
l'assassin furent vaines. Dernièrement, on  
arrêta, à Cholet, un récidiviste en état de  
vagabondage.

Condamné par le tribunal correctionnel à  
deux mois de prison pour ce fait, il interjeta  
appel. C'est au cours de cette nouvelle pro-  
cédure que la justice recueillit quelques in-  
dices qui lui permirent nettement de dési-  
gner l'individu en question comme l'auteur  
du crime.

En effet, on découvrit, dans un garni des  
environs, occupé jadis par l'accusé, la sa-  
coche du vieillard, vide naturellement ; de  
plus, on sut que, quelques jours après l'as-  
sassinat, il avait fait dans les cabarets des  
dépenses exagérées.

L'affaire viendra probablement en cour  
d'assises, lors de la prochaine session.

NUËIL. — M. Fruchaud, menuisier à Nuëil-  
sous-Passavant, a trouvé un pigeon voya-  
geur égaré dont on ignore la provenance.

Il portait imprimé sur la 2<sup>e</sup> plume de  
l'aile gauche le n<sup>o</sup> 4 et un pot de fleurs ; sur  
la 3<sup>e</sup> plume le n<sup>o</sup> 4,916 surmonté d'une ancre  
de marine ; sur la 4<sup>e</sup> plume le n<sup>o</sup> 595 sur-  
monté d'une tête d'homme, et enfin sur  
l'aile droite, 2<sup>e</sup> plume, le mot *Rapide*, le  
n<sup>o</sup> 465 surmonté d'un M.

### UN DUEL MANQUÉ.

M. Lenordez, décoré par le duc de Bro-  
glie au 16 mai, et actuellement journaliste  
républicain à l'*Avenir de la Vienne*, a été  
pris à partie ces jours derniers, d'une façon  
très-vigoureuse, par M. A. de Cassagnac, di-  
recteur du *Journal de la Vienne* et du *Journal  
de l'Ouest*.

À la suite d'une réponse que M. de Cassa-  
gnac jugea impertinente, il chargea des té-  
moins, MM. Vrillac et Levesque, de deman-  
der une réparation par les armes à M. Le-  
nordez qui de son côté présenta MM. Dou-  
cet, négociant à Poitiers et Camille Ferré,  
publiciste.

Ces messieurs ont déclaré aux témoins  
de M. A. de Cassagnac que l'article incriminé  
n'était pas injurieux, qu'il ne don-  
nait pas lieu à réparation, et que M. Lenor-  
dez refusait absolument la rencontre deman-  
dée.

Les témoins de M. de Cassagnac, à la

suite de ce refus formel, n'ont pas consenti  
à consigner dans un procès-verbal commun  
les termes des déclarations faites par les  
amis de M. Lenordez.

### TOURS.

À l'occasion de la Fête nationale, le 14  
juillet, à dix heures du matin, M. le général  
commandant le 9<sup>e</sup> corps d'armée passera la  
revue des troupes de la garnison de Tours  
sur les mêmes emplacements que les années  
précédentes, c'est-à-dire boulevard Haurte-  
loup, boulevard Béranger et avenue de  
Grammont.

Le défilé des troupes aura lieu devant  
M. le général Schmitz, en présence des  
autorités civiles, placées sous le péristyle du  
Palais-de-Justice.

*Interdiction de la circulation.* — Le maire de  
Tours avait pris un arrêté informant que la  
circulation des piétons, des chevaux et des  
voitures était interdite sur le boulevard Bé-  
ranger, les chaussées longitudinales Nord et  
Sud, dans la partie de ce boulevard s'éten-  
dant de la place du Palais-de-Justice jus-  
qu'à la hauteur de la rue Georget, et sur  
ladite place du Palais-de-Justice (côté Ouest),  
le dimanche 12 juillet 1885, depuis une  
heure de l'après-midi jusqu'à la fin de la  
revue des bataillons, groupes scolaires et  
sociétés de gymnastique.

### LE MANS.

*Circulation des voitures.* — Par arrêté du  
maire du Mans, la circulation des voitures  
sera interdite le 14 juillet dans les rues et  
places suivantes :

Rue du Tunnel, place des Jacobins, rue  
de Tissé, rue Robert-Garnier (en partie),  
rue du Cirque, rue du Mail, rue du Rem-  
part, rue des Jacobins, rue Saint-Dominique  
(en partie), place de l'Étoile, rue de la  
Grimace, rue Champ-Garreau, rue de  
Flore, boulevard Négrier, rue des Maillets,  
toutes rues où stationneront et défilent les  
troupes.

### RENNES.

Jeudi soir, vers six heures, un terrible  
accident est arrivé aux ateliers de la gare de  
Rennes.

Le nommé Pierre-Marie Saffray, âgé de  
39 ans, boulevard de Quineau, employé aux  
ateliers, se trouvait, en compagnie de plu-  
sieurs autres ouvriers, à proximité de la  
grande machine Farcot, qui met en mouve-  
ment les transmissions des ateliers. Tout à  
coup ses vêtements se trouvèrent pris dans  
les engrenages du régulateur, et le malheu-  
reux fut aussitôt enlevé.

En une seconde, l'infortuné passa pres-  
que en entier dans les engrenages et on dut  
même, paraît-il, démonter plusieurs pièces  
de la puissante machine pour pouvoir le  
dégager.

La partie supérieure du corps était hor-  
riblement déchirée. La mort avait dû être  
instantanée.

Une scène des plus poignantes s'est pro-  
duite à la maison du défunt. Un de ses ca-  
marades est venu annoncer à la veuve et à  
ses cinq petits enfants qu'ils n'avaient plus  
ni époux ni père.

Les constatations d'usage ont été faites  
par M. le docteur Lhuissier et par M. le com-  
missaire spécial des chemins de fer.  
(Journal de Rennes.)

M. Brochet, maire opportuniste de Fou-  
gères (Ille-et-Vilaine), est mort récemment.

Son successeur, ayant examiné les dos-  
siers de la mairie, a constaté que M. Brochet  
avait négligé de signer, comme maire, plus  
de quarante-cinq actes de mariage.

Par suite de cette négligence, les mariages  
contractés sont nuls, d'après la loi.

Si les maires faisaient moins de politique  
et plus d'administration, on n'aurait pas à  
signaler de tels oublis, qui ont les plus  
graves conséquences.

### LES LETTRES DE L'AMIRAL COURBET.

La *Gazette de Châteaugontier* a réuni, dans  
une brochure, avec portrait et notice, les  
*Lettres de l'amiral Courbet*, qui sont, comme  
on le sait, l'acte d'accusation le plus com-  
plet contre le gouvernement.

C'est une œuvre de propagande conser-  
vatrice, et nous ne saurions trop la recom-  
mander. Il faut lire et faire lire autour de  
soi, répandre à profusion les *Lettres de l'ami-  
ral Courbet*.

Le prix modique de l'exemplaire, cinq  
centimes pièce, et 30 fr. le mille, permet  
d'espérer qu'une large distribution sera faite  
de ces utiles documents dont on ne saurait  
trop encourager la diffusion.

M. CHEVREUL. — Plus allègre, plus jeune  
et plus gai que jamais, le doyen des étu-  
diants se prépare à fêter le 31 août prochain  
sa centième année.

Une indiscretion nous permet de révéler  
le genre de vie de M. Chevreul.

Le matin, dès sept heures, sa bonne lui  
apporte, dans son lit, deux œufs à la coque,  
suivis bientôt d'une côtelette de mouton.  
Comme dessert, des fruits, principalement  
des cerises.

Le tout est arrosé de trois verres d'eau,  
lesquels sont complétés par un énorme bol  
de café.

Tous les jours, à neuf heures, M. Che-  
vreul se rend aux Gobelins, et ne rentre le  
soir au Muséum qu'à sept heures, où le  
même repas lui est servi.

Pendant ce long intervalle, M. Chevreul  
ne prend jamais rien.

À dix heures, M. Chevreul se couche, et  
recommence le lendemain le même genre  
d'existence. (Petit Journal de la Santé.)

### Publications de mariage.

M. Alfred-Marie-Louis Palustre, avocat,  
de Saumur, et Marie-Louise-Aurélié Coy-  
reau, sans profession, de Poitiers.

Paul-Auguste Lutz, maréchal-ferrant,  
(veuf), et Louise Mignou, sans profession,  
de Saumur.

Le *Brillant Oriental* est le meilleur pro-  
duit qui se soit fait jusqu'à ce jour ; il  
remplace les cires liquides et encaustiques  
pour l'entretien et la mise en couleur des  
meubles et parquets en chêne, noyer et  
acajou ; il n'a pas d'odeur, brille très vite et  
n'encrasse jamais ; il se vend, à l'ÉPICE-  
RIE CENTRALE, 1 fr. 80 c. le litre avec  
lequel on peut couvrir 25 mètres carrés.

### Théâtre de Saumur

DIMANCHE 19 juillet 1885.

UNE SEULE REPRÉSENTATION

Donnée par

M<sup>me</sup> FAVART

Sociétaire de la Comédie-Française

## Henriette Maréchal

Pièce en 3 actes, de MM. Edmond et  
Jules de Goncourt.

### Un Crâne sous une tempête

Comédie en 1 acte, de M. Abraham Dreyfus.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT,  
rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à  
l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Nous ne saurions trop appeler l'attention de  
nos lecteurs sur le système de crédit offert par la  
Librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur.)  
Cette administration, dont nous publions souvent  
des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre  
cent mille souscripteurs, et son importance prend  
de jour en jour des développements plus considé-  
rables.

Ces succès n'a pas lieu de nous étonner ; le  
crédit accordé présente, en effet, des avantages  
qui permettent à toute personne de posséder les  
plus grands ouvrages scientifiques littéraires,  
historiques, géographiques, etc., sans débours  
apparent (cinq francs par mois par chaque cen-  
taine de francs d'achat). Nous avons en main le  
Catalogue général de cette maison, le plus  
complet de ceux qui existent en librairie ; nos  
lecteurs peuvent se le procurer en faisant direc-  
tement la demande, rue de Fleurus, 33, à Paris.

M. LEROUX a perdu une CHIENNE  
DE CHASSE blanche tachetée brun avec  
collier portant le nom du propriétaire.

La rapporter chez M<sup>me</sup> LEROUX, rue Beau-  
repaire.

### CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (25<sup>e</sup> ANNÉE)

PRETS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à  
MM. REZOU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Pele-  
tier, 9, à Paris ; il y est immédiatement  
répondu par lettres personnelles et ne por-  
tant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur.

## VENTE

Aux enchères publiques,

Le dimanche 2 août 1885, midi, à La Perrière, commune de Saint-Cyr-en-Bourg, ligne de l'Etat, par le ministère de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, de :

**15,000 bouteilles environ de Vins blancs Mousseux ET AUTRES,**

Provenant des caves de La Perrière, Le tout dépendant de la faille ROUSTEAUX.

L'adjudication sera faite au comptant avec 10 0/0 en sus applicables aux frais.

La vente aura lieu par paniers de 25 bouteilles au moins. (618)

Etude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur.

## VENTE

Mobilier

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le dimanche 19 juillet 1885, à midi, dans la propriété de M. ALPHONSE GAURON, située à Dampierre, canton des Ruelles, par le ministère dudit M<sup>e</sup> PINAULT.

On vendra : lits, meubles (vieux style), salle à manger, vaisselle, batterie de cuisine, linge, vins rouges, etc. Au comptant, avec 10 0/0 en sus pour les frais. (611)

Etude de M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuilley (Maine-et-Loire).

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuilley, le dimanche 2 août, à une heure de l'après midi,

LES

## IMMEUBLES

Composant la Closerie de la Petite-Fontaine, Située proche le bourg de Neuilley, Consistant en :

Une maison, située près la Fontaine-du-Bourg, comprenant maison d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, la voir sur le bord du ruisseau et divers morceaux de terre labourable, prés, bois taillis, vigne, plantés d'arbres émondables et d'arbres fruitiers, le tout contenant environ 3 hectares 11 ares 40 centiares.

Pour avoir des renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuilley, et, pour visiter, à M. PHILIAS SAUNIER, propriétaire à Neuilley. (619)

Etude de M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuilley (Maine-et-Loire).

## A VENDRE

Aux enchères publiques,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuilley, le dimanche 19 juillet, à 2 heures du soir,

## 136 PIEDS D'ARBRES

Complantés sur la Closerie de la Petite-Fontaine, proche le bourg de Neuilley, composés de :

1. — 66 peupliers.
2. — 46 pruniers, souches de chênes et ormeaux.
3. — 12 noyers.
4. — 3 chênes à haute tige.
5. — 3 ormeaux à haute tige.

S'adresser, pour visiter ces arbres, à M. PHILIAS SAUNIER, propriétaire, demeurant à Neuilley, et, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire.

## A CÉDER

Immédiatement,

POUR CAUSE DE DÉCÈS,

Très-joli

## MAGASIN DE BONNETERIE

Situé dans un des beaux quartiers d'Angers.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

## VENTE VOLONTAIRE

Et en détail,

Les dimanches 19 et 26 juillet, à une heure, route de Rouen, près l'octroi de Saumur, au siège de la maison BRISSON (ancienne maison Deschamps),

DU

## MATÉRIEL et des MARCHANDISES

EN

VINS, ALCOOLS ET LIQUEURS De la maison de commerce BRISSON.

Cette vente, autorisée par jugement du 6 juillet, comprendra environ :

- 36 hectolitres vin rouge et blanc.
- 6 — cognac.
- 1 — vieille fine champagne.
- 5 — liqueurs diverses, fruits confits et sirops en b<sup>l</sup>ou.
- 6 — cassis.
- 2 — malaga et frontignan.
- 3 — vieux rhum.
- 2 — brou et caramel.
- 1 — vinaigre.
- 6 — vin blanc en 700 bouteilles.
- 1 — vulnéraire.

Un camion et ses accessoires, deux poulains, 30 futailles, chantiers, raquettes à vinaigre et autre bon matériel.

Au comptant, 10 0/0 en sus. Frais de régie et de circulation à la charge des acheteurs.

On vendra : le 1<sup>er</sup> dimanche, les marchandises, le 2<sup>e</sup>, le reste et le matériel. (599)

## CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçus jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grands chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

## A LOUER

### Beau Chalet

Sur la plage de St-Gilles-Croix-de-Vie.

S'adresser à M. Victor BODIN, à Thouars (Deux-Sèvres.)

## A LOUER

### ANCIENNE MAISON LAVOYE

Rue Basse-Saint-Pierre.

S'adresser à M. GOULARD, au Champ-de-Foire.

## A VENDRE

### Moteur à Gaz

Système BENIER frères.

Force deux chevaux vapeur.

S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Chouiterie, Saumur, représentant de la maison Benier.

## A VENDRE

### PETITE CALÈCHE

A un cheval

S'adresser au bureau du journal.

## FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

### COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Breveté s. g. d. g.

## LEMAIRE-BERSOULLÉ

M<sup>d</sup> de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul fabricant

Quai Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 13,

à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

PRIX MODÉRÉS.

Etude de M<sup>e</sup> CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

## VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES.

Le mercredi 15 juillet 1885, et jours suivants, à 1 heure après midi,

À Saumur, place du Port-Sigongne, maison A. Gauron.

Il sera vendu :

Batterie de cuisine, verrerie, très-belle vaisselle en porcelaine et autres; Tables, chaises, fauteuils, chaises garnies, chaises fantaisie bois doré; Bois de lit en noyer et en palissandre, sommiers, couettes, matelas, traversins, oreillers, rideaux de lit et croisée, guéridons, tables de nuit, commodes, secrétaires, armoires à linge, armoire à glace;

Grande quantité de linge, tel que : draps, nappes, serviettes, torchons, tabliers de cuisine, etc.;

Ameublement de salon comprenant :

Un canapé, quatre fauteuils et six chaises en palissandre recouverts en vieille tapisserie (style Louis XV), d-ux fauteuils dits confortables, un fauteuil Louis XV acajou, un piano en palissandre avec tabouret et casier à musique, pendules de différentes formes, candélabres, flambeaux en argent et autres, argenterie;

Glaces, tableaux, tapis, chaises et bancs de jardin;

Bureau, fauteuils et chaises en chêne sculpté, recouverts en cuir, étagères et tabourets de pied;

Bureau en noyer, presse à copier, coffre-fort, volumes;

Ameublement de salle à manger, chêne et noyer, bahut;

Voitures, harnais, bois de chauffage;

Vin rouge et blanc en bouteilles, bouteilles vides et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,

(614)

## A CÉDER

Pour entrer en jouissance de suite,

### UN FONDS DE COMMERCE

De Liquoriste-Distillateur

Parfaitement achalandé, situé dans une ville de l'Ouest.

Il sera accordé les plus grandes facilités.

S'adresser à M<sup>e</sup> GUIBERT, ancien notaire à Oiron (Deux-Sèvres.)

## A CÉDER DE SUITE

Pour changement de domicile

### UN MAGASIN

Liquor, gros et détail, comptoir.

S'adresser au bureau du journal.

## A CÉDER

Pour cause de santé,

### UN BON CAFÉ

Situé au centre de la ville de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

## MANUFACTURE

DE

### PIANOS et HARMONIUMS

## LÉPICIER

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.

12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demandez les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison est en ce moment à Saumur. S'adresser, à l'hôtel de Londres.

Etude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur.

## A VENDRE

A L'AMIABLE

## LES IMMEUBLES

Ci-après désignés,

Appartenant à M. ALPHONSE GAURON :

### 1<sup>o</sup> Une MAISON

Sise à Saumur, rue de la Comédie,

Comprenant : magasin, premier étage, deuxième étage, cour et dépendances.

Cette maison est louée 4,200 fr. par bail et par an, à M. Lottin.

### 2<sup>o</sup> Une autre MAISON

Sise à Saumur, rue de la Tonnelle,

Avec magasin, premier étage, deuxième étage.

Cette maison est louée à M. Gournet, débitant de tabac.

### 3<sup>o</sup> UNE AUTRE MAISON

Située à Saumur, Grande-Rue.

Elle est occupée par M. Fagnes, cordonnier, et autres.

### Et 4<sup>o</sup> Une jolie PROPRIÉTÉ d'agrément

Avec terrasse sur la route et vue magnifique sur la Loire,

Comprenant : chalet, pressoir, caves, jardins, vignes, contenant 2 hectares 20 ares.

Cette propriété pourra être divisée.

S'adresser, à Saumur, à M. LUDOVIC PROUST, rue Dacler, ou M<sup>e</sup> PINAULT, notaire.

On demande un premier RÉDACTEUR pour un journal conservateur de province, dans sa 32<sup>e</sup> année de publication, paraissant six fois par semaine. Ecrire aux initiales C. L. (Agence Havas), place de la Bourse, 8, Paris.

M. FUSILLIER, fondeur en cuivre, parti de Saumur en 1835, prévient les personnes dont il serait encore le débiteur, de se présenter à son domicile, au Pont-Fouchard. (616)

ON DEMANDE une entrepreneuse de broderies et tapisseries sur canevass. Maison LEMERLE-BODAIRE, à Angers. (617)

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme jardinier ou garde, la femme comme femme de basse-cour.

UN HOMME demande une place de camionneur dans une maison de commerce. S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME demande une place comme cocher ou jardinier. S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME jeune, dans la force de l'âge, demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

Une Maison de Nouveautés de Saumur demande un garçon de magasin.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pour la Bonneterie-Mercerie. (514)

L'ÉTUDE de M<sup>e</sup> VINCENT, huissier à Saumur, est transférée rue de l'Ancienne-Messagerie, n<sup>o</sup> 13.

A VENDRE Un PONEY, avec ses harnais et une petite CHARRETTE ANGLAISE. S'adresser à M. HOULARD, rue des Basses-Perrières, n<sup>o</sup> 7. (584)

## A LOUER

PRÉSENTMENT,

En totalité ou par parties

### MAISON

Située rue du Port-Cigoupe et rue des Capucins.

Avec vastes servitudes, cour, jardin bien arboré, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M. YVETTE GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

## ÉTABLISSEMENT THERMAL

### VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT

SAISON DES BAINS

BAIN SOUDOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, de la bile, de la gravelle, du diabète, de la goutte, de la néphrite, etc.

Tous les jours, de 15 Mai au 15 Septembre, Théâtre et Concerts au Casino — Matinée au Parc. — Cabinet de lecture. — Bibliothèque. — Dames. — Salons de lecture. — Salons de jeu.

Tous les renseignements sont envoyés à la Direction. — Administration de la C<sup>o</sup> des Bains de Vichy. — PARIS, 8, Boulevard Montmartre.

## GUÉRISON CERTAINE

DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMA, Psoriasis, Acné, etc.

et les PLAIES

ULCÈRES, etc.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.

Le traitement est simple et ne nécessite aucune diète.